

Une ressource éducative numérique, qu'est-ce que c'est ?

Dans le [*Guide de bonnes pratiques pour la production de ressources éducatives numériques*](#) publié en 2021 par le Gouvernement du Québec, nous pouvons trouver la définition suivante :

« Une ressource éducative numérique (REN) est un **matériel** (des textes, des images, des vidéos, des manuels, des modules de cours, des tests, des devoirs, etc.) sous forme **numérique exploité dans un contexte d'enseignement ou d'apprentissage.** »

[Robert Bibeau](#), en 2005, indique que les « [...] ressources numériques pour l'éducation correspondent à l'ensemble des **services en ligne**, des **logiciels** de gestion, d'édition et de communication (portails, logiciels outils, plates-formes de formation, moteurs de recherche, applications éducatives, portfolios) ainsi qu'aux **données** (statistiques, géographiques, sociologiques, démographiques, etc.), aux **informations** (articles de journaux, émissions de télévision, séquences audio, etc.) et aux **œuvres numérisées** (documents de références générales, œuvres littéraires, artistiques ou éducatives, etc.) **utiles à l'enseignant ou à l'apprenant** dans le cadre d'une **activité d'enseignement ou d'apprentissage utilisant les TIC**, activité ou projet pouvant être présenté dans le cadre d'un **scénario pédagogique.** »

Cette deuxième définition complète et élargit le périmètre de la ressource éducative numérique , en y incorporant notamment les **outils numériques** (logiciels ou applications).

Le matériel pédagogique



**TV5
MONDE**

rfi



Les outils numériques



LibreOffice
The Document Foundation



Kahoot!

H5P



Quizlet



👉 le matériel pédagogique + les outils numériques = les ressources éducatives numériques

Selon le *Guide de bonnes pratiques pour la production de ressources éducatives numériques*, **2 caractéristiques** peuvent également affecter la typologie des ressources éducatives numériques : l'**accessibilité** et la **propriété intellectuelle**.

« Cette ressource peut entre autres être accessible (**ressource éducative numérique accessible**, ou RENA) ou libre (**ressource éducative libre**, ou REL).

Dans la création d'une RENA, il y a prise en compte dès le début de l'inclusion d'une diversité d'apprenants (Burgstahler, 2005; Barile et autres, 2012). Une RENA permet de répondre aux besoins de chacune et de chacun, par exemple aux limitations ou aux différents styles d'apprentissage des élèves, tout en favorisant la réalisation d'apprentissages.

Une REL, quant à elle, se définit comme du matériel pédagogique, d'apprentissage ou de recherche qui est dans le domaine public ou qui peut être utilisé dans le cadre d'une licence de propriété intellectuelle qui autorise la réutilisation ou l'adaptation (une licence *Creative Commons*, par exemple) (UNESCO, 2021; Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018, p. 83). »